**LES R.D.D : RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX**

**LA PRÉVENTION À LA PORTÉE DE TOUS**

**Corrosif, toxique, explosif, inflammable**

Ces termes inquiétants méritent d'être définis afin de mieux comprendre la dangerosité de certains produits et des objets qui nous entourent.

Corrosif

Toxique

Explosif

Inflammable

Un produit corrosif est un produit qui brûlera la peau, les yeux ou s'il est avalé la gorge et l'estomac.
Un produit toxique, s'il est avalé, léché ou parfois touché ou inhalé, peut provoquer des malaises ou la mort.
Un contenant peut exploser s'il est chauffé ou percé. Les éclats de métal ou de verre peuvent causer de graves accidents surtout aux yeux.
Un produit inflammable, ou ses vapeurs, peuvent prendre feu si ce produit est placé près d'une source de chaleur, des flammes ou des étincelles. Un chiffon imbibé de ce produit peut aussi prendre feu.

Jetez un œil sur les produits d'entretien ménager, les peintures, vernis et aérosols, que vous utilisez régulièrement, vous trouverez ces symboles sur leurs contenants. D'autres produits d'utilisation courante sont extrêmement nocifs pour l'homme et son environnement comme les huiles à moteur, les piles, certains appareils électriques, etc. Ces produits d'utilisation courante doivent être manipulés avec précaution.

Lorsque l'on veut se départir de ces produits, il faut agir avec une grande précaution. S'ils sont dangereux pour vous, ils sont aussi nocifs pour l'environnement. En effet, à titre d'exemple, un litre d'huile déversé dans la nature suffit à contaminer un million de litres d'eau ; le mercure d'une seule pile-bouton pollue 400 litres d'eau pendant 50 ans. Afin d'éviter ces désastres environnementaux et de contribuer à la préservation de notre environnement, l'arrondissement de Verdun vous propose d'apporter vos RDD lors de sa collecte annuelle.

Date et lieu de la collecte des RDD**:**

**Samedi 20 septembre de 9 h à 17 h**
**Ateliers municipaux**
**1177, rue Dupuis**

**Matières acceptées lors de la collecte**

- Aérosol en bonbonne ou contenants sous pression de divers produits : butane, insecticides, mousse isolante, huiles pénétrantes
- Acides : poli à métal, pâte à souder, teinture pour le bois, engrais, désinfectant

- Bases : produits pour déboucher les conduits de plomberie, produits pour la photographie, mercure des thermomètres ou des fluorescents, nettoyeurs à tapis et vitres, phosphate dans les détergents, ammoniaque dans certains nettoyants
- Batteries d'automobiles
- Cyanure : poison à rats
- Huiles usées : huile à friture, huile pour les freins, le moteur, la transmission des véhicules automobiles
- Médicaments
- Oxydants : poudre à récurer, chlore pour piscines, peroxyde d'hydrogène
- Peintures : apprêts, protecteur à bois, teintures, vernis et peintures au latex ou à l'huile, antirouille
- Pesticides : fongicides, herbicides, insecticides
- Piles : alcalines ou rechargeables (Ni-Cd, Ni-MH, Li-ion ou Pb)
- Propane : bonbonnes pleines ou vides
- Solides et liquides organiques : cire à plancher, varsol, combustibles solides, encre, colle, goudron à toiture, graisse à moteur, poli à meubles, résine liquide
- Solvants : dissolvant de vernis à ongles, antigel, décapant, diluant à peinture, essence, liquide lave-vitre, carburant de lampes à l'huile, combustible à fondue, térébenthine

**Attention!** Le mercure doit être dans un contenant hermétique et scellé. Il doit aussi être recouvert d'eau pour éviter qu'il s'évapore.

Vous pouvez également amener vos RDD, durant toute l'année, à l'endroit suivant :

Écocentre Eadie
1868, rue Cabot
514 872-8359

Pour connaître les heures d'ouverture, téléphonez au numéro indiqué ci-dessus.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur les conséquences environnementales des RDD, n'hésitez pas à nous contacter :

Maison de l'environnement
673, 1ère Avenue
514 765 8378

Et surtout n'oubliez pas, apportez vos RDD le **samedi 20 septembre 2008 aux Ateliers municipaux**; nous serons sur place pour vous rencontrer!